



**Communiqué**  
**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **L'élaboration d'une vision stratégique renouvelée du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est suscite l'intérêt des acteurs du milieu**

**Alma, le 5 mai 2023** – C'est en novembre dernier que la MRC s'est lancée dans l'élaboration de son schéma d'aménagement de troisième génération. Cet exercice, hautement stratégique pour le territoire, conduira à l'adoption d'un schéma d'aménagement et de développement adapté aux réalités actuelles. La première étape de ce processus, s'échelonnant sur une période de 4 ans, vise l'élaboration et l'adoption d'une vision stratégique exprimant d'abord et avant tout les désirs et les attentes partagés d'une collectivité à l'égard de son développement futur. Une vision à l'horizon 2040!

« Une vision stratégique s'élabore en répondant à quatre questions essentielles : Où sommes-nous présentement? Où va-t-on? Où voulons-nous aller? Comment atteindre ce que nous souhaitons? La MRC de Lac-Saint-Jean-Est vise l'adoption d'un énoncé de vision stratégique en juin 2023. Il s'agira de la première étape pour la préparation du nouveau schéma d'aménagement et de développement du territoire », a déclaré M. Louis Ouellet, préfet de la MRC.

Supportée par le Centre québécois de développement durable (CQDD), qui a été mandaté par le Conseil, la MRC travaille activement à déployer cette première étape depuis plusieurs mois. Concrètement, un portrait synthèse a été dressé en collaboration avec les partenaires du milieu mettant la table pour la tenue en deux temps (30 mars et 4 mai) d'un forum territorial à lequel ont participé plus de 125 collaborateurs en provenance de toutes les sphères d'activités du territoire.

« Lors de la première demi-journée du forum, un portrait synthèse a été présenté, les enjeux et défis du territoire ainsi que les forces et faiblesses identifiées par les participants via un sondage en ligne. Dans la seconde demi-journée, des caractéristiques souhaitées ont été discutées selon différents axes influençant l'aménagement du territoire. L'objectif ultime demeure de définir un énoncé de vision économique, culturel, social et environnemental du territoire pour les générations futures dans un esprit de concertation avec la population, les municipalités partenaires et divers intervenants locaux. L'engouement pour cet exercice a été exceptionnel ! », a mentionné M. Ouellet.

La conception du schéma d'aménagement se veut un exercice de longue haleine qui se déroulera en onze étapes sur une période de quatre ans. Il établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC sur un horizon de 15 ans. Il permet également de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement du Québec, ses ministères et ses mandataires.

Pour suivre le processus, la population est invitée à consulter l'ensemble des documents dans la section « Services aux citoyens – Le schéma d'aménagement » du site Internet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.